FLAVESCENCE



FLAVESCENCE

PROSPECTO

CONTRE I

DOREE,

N°5 11 août 2017 Bulletin d'information du



LE MOT DU PRESIDENT

Nous vous attendons nombreux pour les demijournées de prospection collective: pensez à vous inscrire!

> Bernard Coudert, à Villegouge

DES EQUIPES DANS VOS VIGNES

Depuis le 10 août, des équipes de 6 à 10 personnes prospectent le vignoble jusqu'à fin septembre. Des prestataires travaillent pour nous et sont encadrés par des techniciens du GDON. 30 saisonniers sont recrutés directement par le GDON et formés à la reconnaissance des symptômes de la flavescence dorée. Ils apprennent également à éviter les confusions avec d'autres maladies.

COMMUNES AVEC DECLENCHEMENT DE TRAITEMENT

LES SYMPTOMES

PAR CEPAGE

DE LA MALADIE

n 3

UN DOUTE SUR UN PIED?

Des feuilles rouges (cépages rouges) ou jaunes (cépages blancs), des grappes absentes ou sèches sur une partie ou la totalité du pied? Contactez-nous!

OPTIMISER LE TRAITEMENT

Avant de traiter, éliminez toutes les repousses de vigne non cultivées sur vos parcelles: non traitées, elles sont un refuge pour les cicadelles de la flavescence dorée. Elles peuvent s'y nourrir puis coloniser vos vignes en production.

PROTEGER LES ABEILLES

Faucher ou détruire l'enherbement et traiter en soirée permet de protéger ces insectes pollinisateurs.

crédit photo: ©Alban Gilbert / crédit graphique: ©Clémentine Manon











TRAITEMENT INSECTICIDE DECLENCHE!

TRAITEMENT INSECTICIDE A APPLIQUER AVANT LE 24 AOUT

Suite aux relevés des pièges effectués du 28 juillet au 3 août, le traitement sur adultes est obligatoire sur les communes de :

AMBES, BARON, LES LEVES-ET-THOUMEYRAGUES, MASSUGAS, PELLEGRUE, RUCH, SAINT-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE, SAINT-LAURENT-DU-BOIS, SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG

Attention au respect du délai avant récolte spécifique à chaque produit

NE PAS TRAITER POUR LE MOMENT

ABZAC - AILLAS - AMBARES ET LAGRAVE - ANGLADE - ASQUES - AURIOLLES BASSENS - BAURECH - BELLEFOND - BIEUJAC - BLAIGNAC - BRANNE CABARA - CADILLAC - CAMBLANES ET MEYNAC - CAMIAC ET SAINT DENIS - CAMIRAN - CANTOIS - CARDAN CARTELEGUE - CASTILLON DE CASTETS - CASTELVIEL - CAUDROT - CAZATS - COIMERES - COIRAC - COURPIAC COURS DE MONSEGUR - CUBZAC LES PONTS - DARDENAC - DAUBEZE - DONZAC - FONTET GABARNAC - GAURIAGUET - GENISSAC - GIRONDE SUR DROPT - GORNAC - HAUX - HURE LA LANDE DE FRONSAC - LA REOLE - LABESCAU - LAMOTHE LANDERRON - LANDERROUAT LANDERROUET SUR SEGUR - LANGOIRAN - LE FIEU - LE TOURNE - LES ESSEINTES - LESTIAC SUR GARONNE LOUPIAC DE LA REOLE - MAURIAC - MAZION - MONGAUZY - MONPRIMBLANC - MONSEGUR MONTAGOUDIN - MONTUSSAN - MOUILLAC - MOURENS - NERIGEAN - NOAILLAC PAILLET - PERISSAC - PEUJARD - PLEINE SELVE - PONDAURAT - PUYBARBAN - QUINSAC - RAUZAN - RIONS SAINT ANTOINE DU QUEYRET - SAINT ANTOINE SUR L'ISLE - SAINT AUBIN DE BLAYE - SAINT AUBIN DE BRANNE SAINT AVIT SAINT NAZAIRE - SAINT CAPRAIS DE BLAYE - SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX - SAINT CIERS D'ABZAC SAINT DENIS DE PILE - SAINTE EULALIE - SAINT EXUPERY - SAINT FELIX DE FONCAUDE - SAINTE FLORENCE SAINTE GEMME - SAINT GENES DE FRONSAC - SAINT GENES DE LOMBAUD - SAINT GERMAIN DE GRAVE SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE - SAINT GERVAIS - SAINT LAURENT DU PLAN - SAINT LOUIS DE MONTFERRAND SAINT MAIXANT - SAINT MARTIN DE SESCAS - SAINT MEDARD DE GUIZIERES - SAINT MICHEL DE LAPUJADE SAINT PEY DE CASTETS - SAINT PIERRE D'AURILLAC - SAINT QUENTIN DE BARON - SAINT ROMAIN LA VIRVEE SAINT SULPICE DE GUILLERAGUES - SAINT SULPICE ET CAMEYRAC - SAINT VINCENT DE PAUL SAINT VINCENT DE PERTIGNAS - SAINT VIVIEN DE MONSEGUR - SAUGON - SAVIGNAC - SIGALENS - TABANAC VILLENAVE DE RIONS - VIRSAC - YVRAC

Les utilisateurs de Pyrévert® ont déjà dû réaliser le 2e traitement dans les communes à 1+1 ou 2 traitements, ou le 3e traitement dans les communes à 2+1 traitements

■ RAPPEL : TRAITEMENT A APPLIQUER AVANT LE 24 AOUT

Suite aux relevés des pièges effectués du 24 juillet au 3 août :

ARBIS, BEGUEY, BERSON, BLASIMON, CAMBES, CAMPUGNAN, CARS, CASSEUIL, CIVRAC-SUR-DORDOGNE, CROIGNON, DAIGNAC, DOULEZON, FALEYRAS, FOSSES ET BALEYSSAC, FOURS, FRONSAC, FRONTENAC, GENERAC, GENSAC, GREZILLAC, IZON, LA RIVIERE, LAPOUYADE, LAROQUE, LE PIAN-SUR-GARONNE, LES BILLAUX, LOUPIAC, MARCILLAC, MORIZES, MOULIETS ET VILLEMARTIN, OMET, PLASSAC, RIMONS, SADIRAC, SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, SAINT ANDRONY, SAINT CIERS SUR GIRONDE, SAINTE CROIX DU MONT, SAINT-FERME, SAINTE FOY LA LONGUE, SAINT GERMAIN DU PUCH, SAINT JEAN DE BLAIGNAC, SAINT-LOUBES, SAINT-MARTIAL, SAINT MARTIN DU BOIS, SAINT MARTIN DU PUY, SAINT MARTIN LACAUSSADE, SAINT MICHEL DE FRONSAC, SAINT-PALAIS, SAINT PAUL, SAINT PIERRE DE BAT, SAINT SEURIN DE CURSAC, VERDELAIS.

+ communes à 2 traitements

DES EQUIPES DE PROSPECTEURS DANS VOS VIGNES

A partir du 14 août: Fours, Marcillac, Mazion, Pellegrue, Pleine-Selve, Saint-Androny, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Genès-de-Blaye, Saint-Germain-du-Puch, Saint-Léon.

A partir du 16 août: Blaye, Escoussans, Eyrans, Les Esseintes, Saint-Martin-Lacaussade.

A partir du 17 août: Berson, Campugnan, Cars, Générac, La Sauve, Plassac, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Paul.

A partir du 18 août: Gauriaguet, Périssac, Saint-Genès-de-Fronsac.

A partir du 21 août: Aillas, Caudrot, Hure, Noaillac, Saint-Gervais.

A partir du 22 août: Asques, Blaignac, Cadillac-en-Fronsadais, Castillon-de-Castets, Coutras, Croignon, Fontet, Fronsac, La Rivière, Le Fieu, Les Billaux, Lignan-de-Bordeaux, Pondaurat, Porchères, Puybarban, Savignac, Savignac de l'Isle, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Antoine-sur-l'Isle, Saint-Brice, Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Denis-de-Pile, Saint-Martin-du-Bois, Saint-Médard-de-Guizières, Saint-Michel-de-Fronsac.

COMMENT RECONNAITRE LES SYMPTOMES DE LA FLAVESCENCE DOREE?





Merlot



Malbec



Sauvignon

INSCRIVEZ-VOUS AUX DEMIJOURNEES DE PROSPECTION

Viticulteur, salarié, technicien, rejoignez nous une demijournée pour prospecter! Cette demi-journée est l'occasion d'être formé sur les symptômes de la maladie, la méthode de prospection et les actions de lutte à mener sur son vignoble. Et le repas est pris en charge par la GDON!

PELLEGRUE: 25/08
RIONS: 30/08 - 01/09
ST LOUBES: 31/08
CARTELEGUE ET
CAMPUGNAN: 31/08 - 01/09
ST MICHEL DE FRONSAC:
05/09 - 07/09
SAUVETERRE: 06/09
MORIZES: 07/09
CARTELEGUE: 08/09



Repas pris en charge par votre GDON

Inscrivez-vous au 05 56 85 96 02 ou sur http://bit.ly/2rjcTtO ou à technique@gdon-bordeaux.fr